

Vierzon → Ville et environs

LE CARNET

LE BERRY REPUBLICAIN

■ **Rédaction, publicité.** 39, avenue de la République, Tél. 02.48.75.00.33 ; fax : 02.48.83.10.50 ; courriel : redactionvierzon.berry@centrefrance.com.
■ **Abonnements - portage à domicile.** Tél. 0.800.96.00.30 (service et appel gratuits).

URGENCES

GENDARMERIE. 02.48.23.28.10.
POLICE. 02.48.52.92.40 ou 17.
POLICE MUNICIPALE. 02.48.52.65.17.
POMPIERS. Tél. 18.
CENTRE HOSPITALIER. 33 rue Léo-Mérigot : 02.48.52.33.33.
SAMU. Tél. 15.
PHARMACIE. Composer le 32.37. Après 21 heures, contacter le commissariat de police : 02.48.52.92.40.
SOS MÉDECINS. Sept jours sur sept, 02.97.59.56.50.
MÉDECIN. En l'absence du médecin traitant, faites le 15.

SERVICES

AFADO 18. Aide à domicile sept jours sur sept pour personnes âgées, handicapées, familles, tous publics. 02.48.71.18.80.
CAF CPAM. 7, place de la Résistance. De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures. www.caf.fr ou 0.810.25.18.10.
CENTRE SOCIAL CAF. Place du Tunnel-Château. 02.48.71.30.63.
CENTRE DE LOISIRS. 02.48.75.14.80.
CCAS. 02.48.83.11.80.
DÉCHÈTERIES. 02.48.75.25.69. Chemin du Petit-Rateau et Vieux-Domaine. De 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30.
FRANCE LOIRE. 14, rue du Maréchal-Joffre : 02.48.48.02.00. De 9 heures à 12 heures.
MAIRIE. De 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30. Contact : 02.48.52.65.00.

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT. 4, rue Stalingrad : 02.48.52.18.01. De 9 h 15 à 12 h 15 et de 13 heures à 17 h 45.

SERVICE MÉDIATION PRÉVENTION. Mairie. 02.48.52.65.02.

MAISON DE L'OASIS. Clos-du-Roy : 02.48.75.98.80. De 8 h 30 à 11 h 30 et de 15 à 17 h 30.

MENU DU CENTRE DE LOISIRS. Radis beurre, rôti de dinde sauce curry et pommes paillason, yaourt nature, banane.

MOUSTACHES DU BERRY. Adoption de chats : 06.58.50.30.91.

OFFICE DE TOURISME. 5 bis, place Foch : 02.48.53.06.14. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures.

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT. 69, avenue du 8-Mai-1945 : 02.48.71.52.44. De 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

PRESBYTÈRE. Place de l'Église : 02.48.75.24.51 ; messe à 18 heures, Saint-Célestin.

REFUGE CANIN. Chemin du Petit-Rateau : 02.48.71.52.29.

SOUS-PRÉFECTURE. 02.48.53.04.40.

LOISIRS

PISCINE. De 11 heures à 19 h 30. Avenue du Colonel-Manhès : 02.48.75.64.17.

MÉDIATHÈQUE. Réservation des ouvrages en ligne drivemediatheque@ville-vierzon.fr ou 02.48.75.48.48. Récupération sur rendez-vous de 14 heures à 18 heures.

avenue de la République. Egoïnikova.

Société générale. 14, avenue de la République. Christian Doisneau.

CampO'Village. Egoïnikova. L'Ehpad les Cinq rivières. 25, rue Gay-Lussac. Patrice Lanote.

PARC DE LA VILLETTE, BERNARD TSCHUMI. Espace Maurice-Rollinat. De 14 heures à 18 heures.

DIPLODIE, GIOVANNA SILVA. Quai du Bassin.

RENDEZ-VOUS

PERMANENCE SYNDICAT CFDT DES COMMUNAUX. 6, rue de la Poterie. De 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30. Contact : cfdt@ville-vierzon.fr ou 09.66.93.19.63.

PERMANENCE CIDFF. Centre social Caf. Accompagnement à l'emploi des femmes de plus de 26 ans. De 9 heures à 15 h 45. Uniquement sur rendez-vous au 02.48.71.30.63.

PERMANENCE CCI. Communauté de communes. 2, rue Blanche-Baron. De 14 à 17 heures. ■

L'AGENDA

MUSÉES

MUSÉE DE VIERZON. Esplanade Société-Française. De 14 heures à 17 h 30. Contact, 02.48.71.10.94.

FOURS BANAUUX. 7, rue du Château. Visite guidée sur rendez-vous au 02.48.53.09.32.

ESPACE MAURICE ROLLINAT. Place Jacques-Brel. Micro-Folie. De 14 heures à 18 heures.

EXPOSITIONS

LES PEINTRES DE LA FORÊT. Chalet de la forêt. 143, avenue Édouard-Vaillant. De 15 à 18 heures.

Ehpad Portes de Sologne. Christian Charroppin, Mireille Colladant, Guy Canel, Hermine Roger.

LA PALETTE DU MONDE. F.I.C. Bernard Tarrerias. Ehpad Marpavie. Jean-Paul Gagnière.

Restaurant La Mire. Thierry Fromenteau.

Rendez-vous des Artistes. 5, rue Gallerand. Nicole Feuvrais.

Restaurant La Bûcherie. 7, place Gallerand. Colette Refait.

Espace culturel Lederc. 44,

CINÉMA

THE CRAFT : MES NOUVELLES SORCIÈRES. 14 h 30, 17 heures, 20 h 30.

100 % LOUP. 14 h 30, 17 h 15. **ADN.** 17 h 15, 20 h 45.

SOUS LES ÉTOILES DE PARIS. 20 h 30.

MISS. 14 h 30, 20 h 30.

ADIEU LES CONS. 14 h 45, 20 h 45.

POLY. 14 h 45, 17 h 15, 20 h 45.

LES TROLLS 2 : TOURNÉE MONDIALE. 14 h 30, 17 heures.

30 JOURS MAX. 14 h 45, 17 h 15, 20 h 45.

PENINSULA. 17 heures. ■

EN BREF

NEUVY-SUR-BARANGEON. Chasse au trésor. Le Site de la Maison de l'eau propose un jeu de piste intitulé *les Affreux de la nature*, samedi 31 octobre, dans le village, d'une durée d'environ 1 heure à 1 h 30. Tarifs : 6 euros par enfant, et gratuit pour les accompagnateurs. Goûter offert. Départs à 14 h 30, 15 heures, 15 h 30, 16 heures et 16 h 30. Réservations obligatoires (jusqu'au 30 octobre) au 02.48.51.66.65. ■

NEUVY-SUR-BARANGEON ■ Des enfants accueillis à la Fédération Maginot

En colo, on peut aussi apprendre

L'association Cher Emploi Animation organise des colos apprenantes pendant les vacances de la Toussaint. Deux groupes d'enfants originaires de tout le département ont été accueillis sur le site de la Fédération Maginot, à la Grande-Garenne.

L'association Cher Emploi Animation organise pendant ces vacances de la Toussaint des colos apprenantes, gratuites pour les familles, sur le thème Nature, sport et culture.

La semaine dernière, trente-six enfants, de 6 à 11 ans, ont été accueillis sur le site de la Grande-Garenne, par l'association. Et trente-six enfants de 12 à 17 ans le sont cette semaine.

Des animations pour tous les publics

Cher Emploi Animation est connue pour venir en appui aux associations qui ont besoin de personnels et de projets d'animation, ou d'aide à la gestion de l'emploi grâce à un réseau regroupant structures et animateurs.

Elle a, également, un rôle de proposition d'animations sportives et socioculturelles, surtout auprès d'un public qui y a diffi-



ANIMATION. Les tours de magie comme celui de la ficelle ont impressionné petits et grands.

lement accès comme les quartiers défavorisés ou certains territoires ruraux, sans oublier les personnes dépendantes ou en situation de handicap, et même les parents isolés.

C'est dans ce cadre qu'était organisée la colo apprenante pour permettre aux enfants de pratiquer de nombreuses activités sportives, culturelles, en relation avec l'environnement mais également de faire du renforcement

scolaire. Elle était mise en place par Corinne Depardieu, directrice de Cher Emploi Animation.

L'accueil des enfants pouvait être pris en charge par différents organismes et associations suivant les revenus des parents, pour permettre à tous de profiter de vacances. Et la partie « apprenante » de la colo s'est déroulée sur le mode de l'apprentissage, de façon ludique, pour que ce ne soit pas une

contrainte mal ressentie par les enfants. Cette méthode donne, semble-t-il, d'excellents résultats auprès des jeunes élèves qui apprennent en s'amusant.

Vendredi, pour la dernière journée de la première semaine de colo, les enfants avaient préparé un spectacle qu'ils ont présenté à leurs camarades et aux personnalités présentes avec des tours de magie qui en ont étonné plus d'un. ■

LA FERTÉ-IMBAULT

Les cours de krav-maga ont repris

Le krav-maga a repris le mercredi après-midi, à la Ferté-Imbault (Loir-et-Cher). Mis en place à l'initiative du maire du village, Isabelle Gasselin, cet art martial d'origine israélienne, adopté par de nombreux services de police et d'armées dans le monde entier, apprend à se défendre face à une éventuelle attaque.

Avoir peur en présence de certaines personnes est un premier signal d'alarme

Bruno Piget et Maurice Girard, les formateurs du club de Romorantin-Lanthenay, enseignent aux stagiaires comment apporter une réponse proportionnée à l'agression. Ils expliquent que le fait d'être mal à l'aise ou d'avoir peur dans un lieu ou en présence de certaines personnes est, déjà, un premier signal d'alarme. Il ne faut pas hésiter à



DISCIPLINE. Le krav-maga permet aux plus faibles de savoir se défendre.

écouter son corps et à s'éloigner vers un endroit plus passant ou sécurisant, se mettre à l'abri, même d'un danger non avéré n'a rien de ridicule. Il vaut mieux faire quelques mètres de plus que de regretter de ne pas l'avoir fait.

Et si la mauvaise rencontre devient inévitable, la pratique du krav-maga donne une assurance qui permet de ne pas être paralysé par la panique et de

pouvoir affronter son agresseur dans les meilleures conditions. Quelques mouvements simples de la main permettent de le tenir à distance et suffisent, parfois, à arrêter ses ardeurs. Mais si l'agression est plus violente, les formateurs montrent les gestes qui peuvent sauver une vie.

L'avantage de cette technique d'auto-défense, basée sur l'efficacité, est que la force de la personne

malveillante n'est pas un problème. Et pour cela, il est très adapté aux femmes qui peuvent neutraliser un colosse avec un seul doigt.

Les cours tiennent compte des gestes barrières et favorisent actuellement les techniques de frappe, mais toutes les autres parties de l'enseignement sont assurées. ■

■ **Pratique.** Les cours ont lieu le mercredi, de 18 h 30 à 20 h 30, au gymnase.